



## \* Cie Tiguidap \*

Fiche technique détaillée :

### « Élocubrations Diurnes »

Veillez s'il vous plait bien lire ce document et nous le renvoyer signé avec le contrat  
Merci beaucoup.

#### 1, À propos du Numéro :

##### a) Terrain :

- Terrain PLAT, sur sol NI DUR NI GLISSANT ( sable ou herbe rase).
- Si une piste en sable est créée pour l'occasion, le sable doit être posé sur un sol non glissant. 15cm d'épaisseur de sable humide TASSÉ.
- Piste ronde de 15 m de diamètre (= 47 m de circonférence).

##### b) Intempéries :

- Si pluie forte / boue > représentation impossible car dangereux pour le cheval. Le numéro comporte du galop en liberté, des figures de cirque tel que le couché, le cabré, etc. Dangereux si le sol est glissant.
- Les costumes sont équipés de leds et de batteries et ne peuvent être mouillés.
- Il n'est pas possible de jouer sous la pluie, la neige, en cas de gel ou dans la boue. Dans ce cas, voir contrat pour accord convenu.

##### c) Barrières :

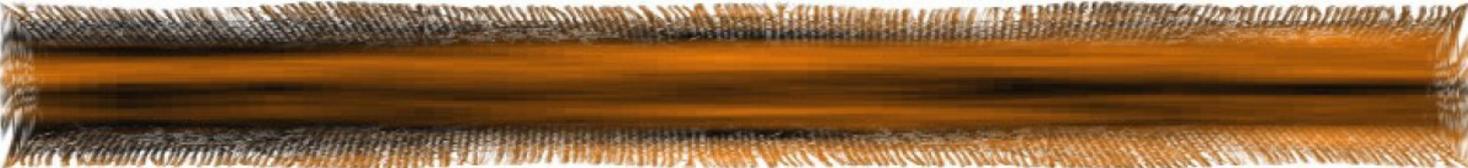
- Tour de piste ( avec piquets à enfoncer dans le sol) de +/- 1m 20 de haut apportés par la Cie Tiguidap.
- SI le sol ne permet pas d'y enfoncer les piquets, PRÉVOIR BARRIÈRES (+/- 1,20m).

##### d) Aide :

- Une personne à pied, prévue par l'organisateur est nécessaire pour aider en coulisse.
- Il est important que cette personne soit à l'aise à côté d'un cheval et n'ai pas peur du feu.

##### e) Répétitions / Repérage :

- Le cheval et Mascha doivent avoir accès à l'espace scénique au minimum 2h00 avant le début du spectacle, afin de tester le sol et de palier aux éventuelles difficultés. Test de la piste nécessaire en son et lumières ( +/- 10 min.) préalablement.



f) Public :

- **Le public DOIT ÊTRE positionné à l'avant** de l'espace scénique, car ce numéro est très visuel et est construit pour être vu de face

g) Technique son et lumière :

- Afin de **garantir la qualité de notre prestation artistique**, nous préférons **apporter notre propre matériel technique ainsi que notre régisseur**. En effet, le respect précis du timing des conduites son et lumière est primordial pour le bon déroulement du spectacle et l'ambiance particulière du numéro. Le coût de cette prestation connexe est compris dans le prix du spectacle et détaillée dans le devis.
- **Au cas où le client souhaiterait fournir lui même cette prestation**, une fiche technique particulière lui sera envoyée par notre responsable technique.  
**Le respect précis de tous ses aspects sera une condition sine qua non** au bon déroulement du spectacle.

2, À propos des comédiens :

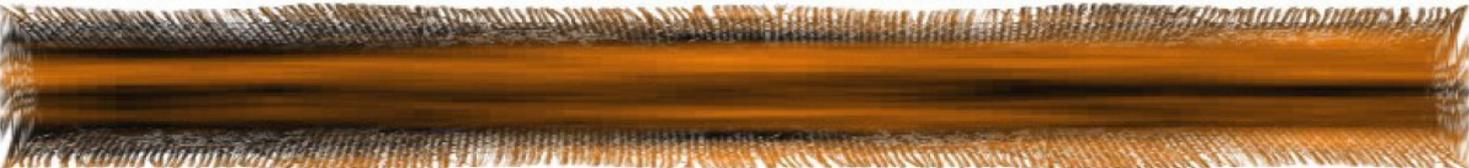
a) Loge:

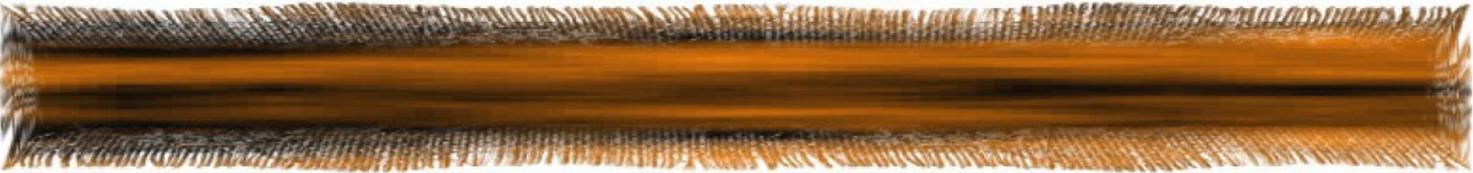
- Loge fermée, éclairée, sécurisée (clé) et chauffée si besoin ( froid ).
- Éclairée, avec 1 miroir, 1 table et 2 chaises et accès à l'électricité.
- Accès à l'eau courante (maquillage / démaquillage ) chaude si possible.
- Boissons (eau, ...) et snacks (fruits, ...).

b) Boissons et repas :

- Mascha est **VÉGÉTARIENNE** ( pas d'animaux / poisson, mais œufs et fromage ok)
- Si journée complète de prestation, l'organisateur devra prévoir 2 repas par jour ( dont 1 chaud) + tickets boissons pour tous les membres de la compagnie.
- L'organisateur devra, le cas échéant, **prévoir également le(s) repas du régisseur et du transporteur**.
- Si plusieurs jours de spectacle, l'organisateur devra aussi prévoir le petit déjeuner.
- Eau à volonté.
- **Si 1 seul jour de prestation**, l'organisateur devra également **prévoir le (s) repas + boisson ( soft ) pour le transporteur du cheval et pour le régisseur**, qui attendront la journée sur place.

c) Accès et sécurité :

- 2 Pass pour toute la durée de l'évènement + accès backstage ( pour Mascha, le transporteur du cheval et le régisseur).
  - Éventuellement : 1 pass pour le (s) spectacle (s) de la Cie Tiguidap pour le cameraman et / ou le photographe de la compagnie ( à convenir avec l'organisateur selon l'évènement).
  - 1 entrée « guest ».
- 



d) Logement : ( Si plusieurs jours de spectacle / répétitions ) :

- Si le cheval est logé dans une écurie, avec d'autres chevaux ou dans un endroit gardé et sécurisé : Hébergement de Mascha sur place, ou non loin du lieu de spectacle.
- **Si le cheval est logé sur place et qu'il est seul la nuit sur le site, Mascha doit pouvoir poser sa tente près de lui ( mais avoir accès à sa loge, à une salle de bains et à un petit déjeuner le matin ) .**
- En cas de spectacle en festival : Mascha doit pouvoir avoir accès à des douches / wc propres, sans devoir faire la file avec les festivaliers.

### 3, Sécurité :

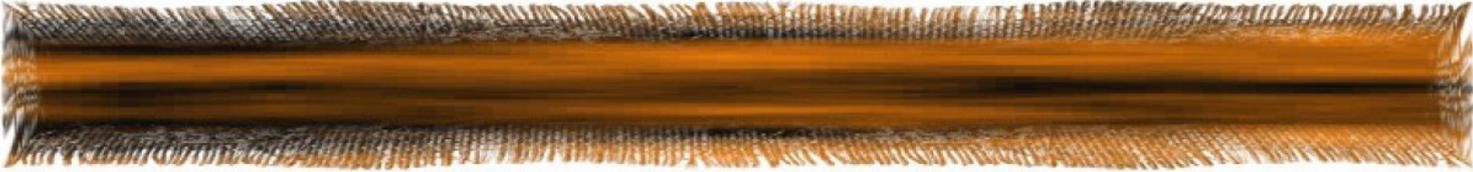
a) le feu :

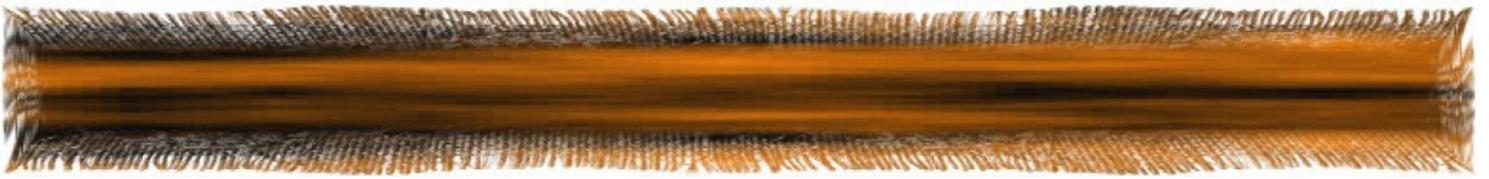
- Ce numéro, Elucubrations Diurnes, comprend du **maniement du feu**. La Cie Tiguidap est évidemment assurée, mais selon la législation belge : « *Tout organisateur ou commanditaire de spectacle incluant du feu en public se doit de prévenir au préalable la caserne de pompiers la plus proche afin de parer à toute éventualité* ». **L'organisateur devra prévoir toutes les mesures de sécurité nécessaires** : Trousse de secours anti feu, couverture anti-feu, lance à incendie (ou tuyau d'arrosage) à proximité. Il devra veiller également à prévenir les pompiers et la croix rouge présents sur le site de l'événement de l'heure et de l'endroit où aura lieu le spectacle de feu. La Cie Tiguidap et Mascha se déchargent donc de cette responsabilité, ainsi que toute responsabilité inhérente à la sécurité de l'événement en général.

b) Les détails techniques :

- Les **distances de sécurité et autres détails techniques** (nature du sol, etc..) décrits dans les points allant de 1a) à 1i) sont à **prendre en compte absolument**, tant pour la sécurité du cheval que celle de l'écurière ou celle du public.
- Les **mesures logistiques d'accueil du cheval** décrites précisément dans le document « Besoins détaillés du cheval » sont à prendre en compte absolument, sans quoi le spectacle ne pourra pas avoir lieu, pour des raisons évidentes de sécurité.
- Le **non respect des détails techniques décrits précisément dans le présent document et dans les « besoins détaillés du cheval » entraînerait une annulation du contrat**, car je ne peux pas me permettre de mettre en danger le public, mon cheval ou moi-même.

### 4, Contrats et Devis :

- Nous faisons signer à chaque organisateur qui souhaite nous programmer 3 documents : la « Convention de cession de droits d'exploitation » ainsi que ses deux annexes, la « fiche technique détaillée » du numéro et le document « besoins détaillés du cheval ».
- 



- Une demande de paiement sera envoyée via l'activité Smart de la compagnie, afin de bénéficier du cadre légal, du service de recouvrement et de la couverture (assurances) que nous offre Smart. Activité n° 14092 / Tigidap. [www.smartbe.be](http://www.smartbe.be)

*e) Coordonnées responsable cheval et performance :*

- Mascha : 0032 485 903 966 / [tigidap@rocketmail.com](mailto:tigidap@rocketmail.com) / [www.tigidap.be](http://www.tigidap.be)

*f) Signature des 2 parties, datée et précédée de la mention « lu et approuvé »*

Le Commanditaire :

Pour la Cie Tigidap :

*... Le Cheval est à l'Homme ce que les Ailes sont à l'Oiseau...*

